

Compte rendu conseil municipal du 15 mai 2026

Ordre du jour :

- ✓ Approbation du compte rendu de la séance du 24 avril 2026
- ✓ Versement des indemnités de fonctions aux adjoints
- ✓ Commission communale des impôts directs (CCID)
- ✓ Questions diverses

Présents :

Daniel LAHILE, Annie CAZALE, Stéphanie BOURGEON, Alain MIRABEL, Dominique MONGE, Christiane LAPASSET, excusée Marie Geneviève LECLERCQ.

Secrétaire de séance : Christiane LAPASSET.

Début du Conseil : 19h35

- ✓ *Approbation du compte rendu de la séance du 24 avril 2026.*

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

- ✓ *Versement des indemnités aux adjoints :*

Mr le Maire explique les indemnités auxquelles peuvent prétendre le maire et les adjoints. Les indemnités sont calculées sur la base de l'Indice terminal de la fonction publique, Indice 1720. En fonction de la taille de la commune, du nombre d'habitants, le pourcentage est plafonné à un maximum de 28% pour Illartain. Comme lors de la mandature précédente le conseil municipal fixe à 17% de l'indice terminal l'indemnité en faveur du maire et à 6,6% celle des adjoints.

Approuvé à l'unanimité des présents.

- ✓ *Commission communale des impôts directs.*

Mr le Maire donne lecture du document expliquant ce qu'est la commission de contrôle des impôts directs, et présente la liste des 24 participants à cette commission. Liste qui sera annexée à la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité des présents.

Compte rendu conseil municipal du 15 mai 2026

➤ *Commission de contrôle des listes électorales.*

Mr le Maire explique que le Maire et les adjoints ne peuvent pas faire partie de la commission. Il faut désigner deux titulaires et deux suppléants parmi les conseillers.

Sont désignés titulaires :

Désigné suppléant :

- Annie CAZALE Stéphanie BOURGEON

- Alain MIRABEL

➤ *Questions diverses.*

Mr le maire nous fait part de la visite de Mr le Sénateur de l'Ariège, Mr Michaud, mardi 19 juin à 13h30 à la mairie d'Illartein. Les conseillers sont invités à participer à cette rencontre.

Le prochain conseil municipal se tiendra le vendredi 5 juin 2026 à 19h30, où il s'agira d'élire 1 délégué et 2 suppléants pour les élections sénatoriales de novembre prochain.

Le tirage au sort des jurés d'assises pour le département de l'Ariège se tiendra le mercredi 20 mai à la mairie de Saint-Girons. 15 jurés seront tirés au sort pour le canton.

Mme Cazalé demande si le chemin allant du chemin de Reygoune à la route de Luchon est un chemin communal. Il s'agit en effet d'un chemin communal.

Mme Bourgeon signale la présence de ruches près de chez elle, signalant que les ruches ne peuvent se trouver à moins de 100 mètres des habitations. Un rappel de la réglementation sera fait. Mme Bourgeon demande s'il faut prendre une délibération pour les conseillers délégués, Mr le maire va se renseigner.

➤ *Travaux.*

Le ramonage des cheminées des appartements en location doit être impérativement fait par un professionnel, problème d'assurance. Mr Mirabel propose de faire passer un même ramoneur chez tous les locataires, l'idée n'est pas retenue. L'entreprise Alliaser est venue faire un devis de fumisterie pour un appartement du presbytère. En attente des devis intérieur et extérieur.

Fin du conseil 20h30

Compte rendu conseil municipal du 15 mai 2026